

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique CBN PITRES

**De :** Sophie POSPISIL <sophie.pospisil@wanadoo.fr>

**Date :** 18/07/2022 17:36

**Pour :** pref-projet-cbnpitres@eure.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Préfet,

Par la présente, je me permets de vous faire part de mes remarques et interrogations au sujet de l'implantation du centre de traitement de déchet issu du BTP à Pitres.

Je suis un habitant de Pitres, rue Charles de Gaulle et je suis déjà aujourd'hui très régulièrement dérangé par les émanations de poussières issues des carrières. Je ne puis pas imaginer ce qu'il en sera dans le futur une fois l'unité de traitement mise en place.

Il y a peu de chance pour que cela s'arrange. Quand il y a trop de poussière, nous contactons la mairie qui appelle les carrières pour qu'elles arrosent. Je ne comprends pas que nous n'ayons pas d'autre recours surtout en période de sécheresse comme c'est le cas quasiment tous les étés.

Qu'ont les habitants à y gagner de voir un tel projet se mettre en place ? N'y a-t-il pas de communes mieux adaptées ?

Trouvez-vous normal, Monsieur le Préfet, de développer un process pompant 150 000 m<sup>3</sup>/an d'eau dans les nappes phréatiques en 2022 ? Les déchets retraités seront-ils analysés ou un simple contrôle visuel permettra-t-il d'attester que les déchets sont inertes.

Je m'inquiète vraiment pour la population et pour nos enfants sans parler des personnes asthmatiques : entre la poussière et les GES.....la santé publique va en prendre un coup et ce malgré ce que l'on peut lire dans le dossier. Comment est-il possible d'ailleurs, que ce soit CBN qui fournisse les analyses ?

Cela me permet de rebondir sur l'aspect du bruit .... le dossier semble présenter une étude erronée, l'unité de traitement n'ayant pas été implantée à l'endroit où elle le sera pour la simulation. Si elle est fautive....à quoi sert-elle ?

Concernant les infrastructures routières, l'augmentation du nombre de camions (+25000 par an au bas mot) va très certainement continuer à les détériorer. Il y a déjà énormément de gravât, caillou.....sur la RD321. Les parebrises cassés s'enchaînent, la circulation est

dangereuse pour les motos et je n'imagine pas de ballade à vélo de ce côté. Quant au bruit et à la pollution.....L'état demande à ce que nous fassions des efforts avec les véhicules hybrides ou électriques...quid des camions ?

Monsieur le Préfet, malgré le fait qu'une poignée d'élus ai approuvé ce projet au nom des habitants sans même les mettre au courant, je vous remercie de bien vouloir réévaluer les impacts de la mise en place d'une telle usine dans notre commune.

En espérant que mon mail sera pris en considération. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.

Cordialement

Eric POSPISIL